

-Format en visio -
PAC 2024 :
Quel assolement pour la prochaine campagne ?



Durée : 2 heures

De 15h00 à 17h00

Intervenante : Virginie LANNUZEL - CEGARA

Vous souhaitez faire le point sur la réglementation PAC pour définir votre assolement 2024 ?

- Programme
- PAC 2023 – 2027 : Rappel des principaux changements
 - La conditionnalité : notamment BCAE 6 «couverture minimale des sols», BCAE 7 «rotation des cultures» et BCAE 8 «maintien des éléments du paysage»
 - L'Eco-Régime



Visio proposée par :



Inscription sur www.agragement.com
Contact : 📧 formation@agragement.fr
☎ 03.80.54.08.08

Coût :
Cotisant AGRAGESTION = GRATUIT

